

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

#### **Direction des collectivités territoriales et de l'aménagement Bureau de l'aménagement du territoire et des installations classées**

Une enquête publique unique est ouverte du lundi 17 juin 2013 au jeudi 18 juillet 2013 sur le territoire des communes d'Artannes-sur-Indre, Chambray-les-Tours, Cormery, Courcay, Dolus-le-Sec, Druye, Esvres-sur-Indre, Joué-les-Tours, Le Louroux, Louans, Manthelan, Montbazon, Monts, Pont-de-Ruan, Saint-Bauld, Saint-Branchs, Sorigny, Tauxigny, Thilouze, Truyes, Veigné, Villeperdue relativement à la demande présentée par le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (S.A.V.I.) en vue de déclarer d'intérêt général et d'autoriser les travaux de restauration des cours d'eau du bassin de l'Indre.

Les informations liées à l'enquête publique sont mises en ligne sur le site internet de la préfecture d'Indre-et-Loire : [www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr).

Le dossier est déposé en mairie d'Artannes-sur-Indre, Chambray-les-Tours, Cormery, Courcay, Dolus-le-Sec, Druye, Esvres-sur-Indre, Joué-les-Tours, Le Louroux, Louans, Manthelan, Montbazon, Monts, Pont-de-Ruan, Saint-Bauld, Saint-Branchs, Sorigny, Tauxigny, Thilouze, Truyes, Veigné, Villeperdue et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouvertures des mairies ainsi qu'un registre ouvert pour que le public y présente ses observations.

Ces observations peuvent également être formulées par courrier au commissaire-enquêteur adressé en mairie de Pont de Ruan ou à l'adresse électronique [pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr) en précisant dans l'objet «DIG Indre».

M. Roland LESSMEISTER, conducteur de travaux dans l'armée de l'air en retraite, a été désigné par le tribunal administratif en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et M. Jean-Jacques LECLERC, Général de Brigade en retraite, a été désigné par le tribunal administratif en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le commissaire-enquêteur sera présent en mairie de PONT DE RUAN : le lundi 17 juin de 9 h 00 à 12 h 00 - MONTBAZON : le lundi 24 juin de 14 h 00 à 17 h 00 - TRUYES : le jeudi 4 juillet de 9 h 00 à 12 h 00 - LE LOUROUX : le jeudi 11 juillet de 9 h 00 à 12 h 00 - TAUXIGNY : le jeudi 18 juillet de 15 h 00 à 18 h 00.

A l'issue de la procédure, le préfet d'Indre-et-Loire sera amené à prendre un arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général et d'autorisation ou, le cas échéant, un arrêté de rejet, pour la demande présentée par le S.A.V.I.

Toute personne pourra après l'enquête publique prendre connaissance, dès réception, en préfecture d'Indre-et-Loire, en mairie d'Artannes-sur-Indre, Chambray-les-Tours, Cormery, Courcay, Dolus-le-Sec, Druye, Esvres-sur-Indre, Joué-les-Tours, Le Louroux, Louans, Manthelan, Montbazon, Monts, Pont-de-Ruan, Saint-Bauld, Saint-Branchs, Sorigny, Tauxigny, Thilouze, Truyes, Veigné, Villeperdue et sur le site internet de la préfecture du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur et ce pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

La personne responsable du dossier faisant l'objet de la présente enquête publique, et auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est M. David Laurendeau, Technicien de Rivière - [dlaurendeau@savi37.fr](mailto:dlaurendeau@savi37.fr) - téléphone : 06.83.10.09.06.

Selon les dispositions de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente.